



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E36098

VALABLE JUSQU'AU 10/05/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SENS

Siret : 507 350 023 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 186562

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03680820R

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03680820R

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/03/2025

Raison sociale : GRANDJEAN PERE ET FILS

835 ROUTE D'AUXERRE
VILLEFRANCHE
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

Téléphone : 03 86 63 68 30

Fax :

Portable : 06 21 49 48 09

Site Internet : <http://www.grandjean-maconnerie.fr>

E-mail : sarlgrandjean@sfr.fr

Responsabilité légale :
GRANDJEAN SAMUEL GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	12/06/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	12/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/07/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	12/06/2025
o Isolation des combles perdus	09/07/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.